



**Conseil municipal du 22 juin 2023 à 20h30
Salle du conseil Chavagnac**

COMPTE RENDU ET DÉCISIONS

Membres présents : 15

Membres excusés: 4 (1 procuration)

Présents : TAVET Alain, MARTY Annie, VEDRENNE Alain, BOUQUIER Cyril, FRERE Christophe, CHANQUOI Jean-Marie, SERRE Jean-Claude, TOCHEPORT Michel, LAFORGUE Catherine, MONTENERO Anne-Sophie, LAVAL Jean-Claude, GARGAUD Stéphane, THIRRION Kristel, LAGRANDCOURT Sylvie, LAVAL Cécile

Excusées: VILLEMUR Nadège, BERRIER Aurélie, ROUSSEL Corinne, SELVES Céline

Mme MARTY Annie a été désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal.

1- :Vote des Tarifs Cantine :

Le conseil municipal, après en avoir délibéré décide d'augmenter les tarifs de la cantine de 5 % soit :

- repas enfant : passage de 2,92€ à 3,07€
- repas personnel municipal et éducation nationale: passage de 6,23€ à 6,54€
- repas personne extérieure: passage de 8€ à 8,40€

2- Contrat CDD vers CDI Agent Administratif:

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et au vu des 6 années écoulées, décide de basculer le CDD de Mme Pestourie Marie en CDI à compter du 1^{er} septembre 2023 (date fin de CDD au 31 août 2023).

3-Promesse de bail emphytéotique :

Une promesse de bail emphytéotique a été signée pour un bâtiment en toiture photovoltaïque de 60m de long par 18m de large et 8,60 de hauteur sur la parcelle 117 B 719, prévu pour fin 2024. Ce projet de construction pourrait être en partie utilisé pour un local technique ainsi que pour le stockage du matériel communal et ne coûterait rien à la commune. Son exploitation lui reviendrait au bout de 30 ans.

4- Point travaux voirie et bâtiments:

Voirie :

Les travaux de réfection de la Route du Coteau ont été réalisés.

École :

Les travaux de joints, crépi, pose de panneaux photovoltaïques et pose d'une pompe à chaleur débuteront mi juillet, une fois que les élèves seront en vacances.

5-Location Salle des Fêtes de Grèzes :

Mme Baptista souhaite donner des cours de yoga dès le mois de septembre dans la salle Manière de Grèzes ; les cours auraient lieu les mardis soirs, les jeudis entre 12h00 et 14h00 et un atelier le mercredi 1x/mois serait proposé aux enfants .

Mme Lagorce Stéphanie qui donne actuellement des cours de pilates, gym tonique..etc sur la commune de Nadaillac souhaiterait également louer la salle Manière.

Après en avoir délibéré le conseil municipal propose de louer la salle au tarif de 30€/mois pour chaque intervenant. Ce tarif sera réévalué au bout d'un an si nécessaire.

6-Divers:

*Destruction nids de frelons: La Communauté de Communes du Terrassonnais Haut Périgord Noir propose de prendre en charge 3 factures de destruction de nids de frelons à hauteur de 50€ par commune et par an. Nous sommes dans l'attente de plus amples informations concernant les modalités et la signature de la convention.

*Bâches Incendie : La première bâche incendie de 60m³ sera installée près du Chemin des Mésanges. M. MALO se déplacera sur la commune lors d'une réunion de présentation du plan des canalisations afin de connaître les débits et pouvoir installer par la suite les autres réserves Incendie. La CCTHPN subventionnera l'installation des ces réserves à hauteur de 1250€ par bâche, dans la limite de deux bâches par an.

*Le bornage du chemin chez M. Blondel est finalisé. (surface de 16 ares)

* Un collectif départemental a été créé pour la défense de l'hôpital public et l'accès aux soins pour tous en Dordogne :

Une motion sera signée pour appuyer la demande du collectif. Vous la trouverez en pj.

* Une plaque « Espace de jeux Marie-Joëlle MERRÉ » sera installée dans la cour de l'école.

*Plaque volée sur le coteau de Grèzes : un devis pour la refaire est en cours.

*M. Raimundo Victor demande à la commune d'entretenir l'impasse des jardins. Après décision du conseil, cette impasse sera entretenue par l'employé communal.

*Un groupe de marcheurs propose d'installer à ses frais un cabanon sur le coteau de Grèzes : le conseil municipal souhaite avoir un plan du cabanon prévu avant sa prise de décision.

*Le Tour du Limousin sera reconduit en 2025 entre le 15 et le 20 août.

*Une étude pour l'installation d'une borne de rechargement des véhicules électrique est en cours. Elle sera située à côté des containers à poubelles Route des 4 Vents.

MOTION PROPOSEE AUX ELUS DE DORDOGNE

Le conseil municipal de...*LES COTEAUX PERIGOURDINS*

Le conseil communautaire de

*déploie les fermetures répétées des urgences de l'hôpital de Bergerac et s'inquiète du caractère aléatoire de la régulation opérée par l'intermédiaire du numéro d'urgence, le 15. Il dénonce les fermetures, même passagères, des maternités de Bergerac et de Sarlat et ne peut accepter la perspective de regroupement, sous prétexte de sécurité, dans une maternité départementale unique, qui conduirait une grande partie des femmes sur le point d'accoucher à accomplir une heure de route, parfois même davantage, sur une voirie elle-même inadaptée à de tels déplacements.

*s'inquiète également de la désertification médicale qui affecte les villes moyennes et les territoires ruraux. Il déplore que la seule réponse proposée par l'Agence régionale de Santé (ARS) soit d'encourager les collectivités à développer les offres destinées à attirer les médecins sur leur territoire, engendrant ainsi une concurrence et une surenchère totalement contraires à l'esprit de service public.

*demande en conséquence que les moyens consacrés à la santé publique, et notamment aux urgences, aux maternités et à la psychiatrie, soient très rapidement renforcés pour répondre aux attentes des citoyens qui, dans leur très grande majorité, considèrent que la santé publique est la première des priorités.

Il demande que l'affectation des médecins, qui sont pratiquement tous conventionnés avec la Sécurité Sociale, tienne compte des besoins des différents territoires.

Il demande également qu'un effort sans précédent de formation de médecins et de professionnels de santé soit engagé pour répondre aux besoins engendrés par l'accroissement de population de notre pays, par le vieillissement démographique, et par les conditions contemporaines d'exercice de la médecine.

Plutôt que de fausses recettes, les collectivités et les citoyens demandent que soient fixées des règles.

A. Les Coteaux LE..... 22/06/2023..
Périgourdins

Pour l'unanimité des membres présents lors du conseil municipal de ce jour (22/06/2023)
soit 15 présents.

